

Présentation du budget 2018

Recettes

Solde exercice 2018	327,63 €
Cotisations	795,00 €
Don	14,87
Subvention exceptionnelle mairie	1500
Recettes 10 ^{ème} anniversaire	1943,36
Total Recettes	4580,86 €

Dépenses

Assurance	197,72 €
Dépenses 10 ^{ème} anniversaire	2759,96 €
Soirée entrecôte (bénévoles 10 ^{ème} anniversaire)	121,63 €
Frais organisation AG	248,81
Total Dépenses	3328,15€

Solde positif : 1252,71 €

- 1097,49 € sur compte courant
- 155,22 € d'espèces en caisse.

Mise au vote du budget 2018

Proposition du montant de la cotisation pour l'exercice 2019 (montant inchangé) = 10 €, quel que soit le nombre de contrats.

Renouvellement des cotisations exercice 2018 à partir du 1er janvier 2018.

Prélèvement de la cotisation totale pour les nouveaux adhérents intégrant l'AMAP dans la période du 1 janvier au 30 juin 2019 et de la moitié pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2019.